

cherche à améliorer les procédés de culture et du travail du sol et à encourager l'utilisation de meilleures graines de semence pour les céréales et les plantes fourragères, et s'occupe de l'éradication des mauvaises herbes et de l'extermination des insectes nuisibles. La branche de l'industrie laitière est chargée de la classification de la crème à toutes les crémeries, encourage l'amélioration du troupeau laitier par les épreuves auxquelles elle soumet les vaches laitières et fait exécuter les dispositions de la loi sur les produits laitiers au sujet des licences, des inspecteurs et des cautionnements à fournir par les exploitants. Le bureau de la statistique, de concert avec le Bureau Fédéral de la Statistique, dirige un service de renseignements sur les cultures et collige la statistique annuelle du bétail et des cultures et récoltes. La branche des associations coopératives et des marchés sanctionne au moyen de chartes l'existence d'associations fondées en vertu de la loi des Associations Co-opératives, encourage et facilite les ventes collectives de bétail et de volailles, accorde des licences aux marchands de volailles en vertu de loi du bétail et des produits animaux et publie toutes les quinzaines une mercuriale établissant une liaison entre vendeurs et acheteurs. Tel qu'établi, le Service des Représentants agricoles, est divisé en districts. Des hommes possédant les qualités requises s'occupent sur place des travaux d'avancement et de renseignements et mettent en œuvre les méthodes préconisées par le ministère. La division de l'apiculture enregistre tous les apiculteurs et encourage les meilleures méthodes d'administration et de production. Enfin, le ministère organise des sociétés d'agriculture auxquelles il verse des subventions, mais c'est le collège d'agriculture de l'Université de Saskatchewan qui centralise les activités de ces Sociétés. La commission de l'utilisation des terres, composée de représentants de divers services intéressés du gouvernement, facilite la désaffectation des terres impropres à l'agriculture.

**Alberta.**—Les principaux services du ministère de l'Agriculture de l'Alberta sont les suivants: le bétail, la culture du grain, l'industrie laitière et la culture mixte. Les cercles et les foires y sont aussi encouragés et les associations féminines rurales y sont maintenues avec l'assistance du Women's Bureau; il y a dix agronomes régionaux et deux écoles d'agriculture; un service spécial y est chargé d'établir les statistiques et de dresser les rapports sur les récoltes. Enfin on y donne des cours abrégés et on y tient des journées champêtres. Certains domaines de l'agriculture font depuis quelques années le sujet d'une attention plus suivie de la part du ministère. Ce sont: l'apiculture, l'aviciculture et la lutte contre les mauvaises herbes, la vente et la production de graines de semence enregistrées, l'agrandissement des cultures fourragères et des pâturages, les cercles de jeunes où l'on s'occupe de l'étude du grain et de l'élevage, les foires scolaires et les associations pour l'engraissement du bœuf.

**Colombie Britannique.**—Le ministère de l'Agriculture s'occupe de toutes les questions d'intérêt provincial relatives aux divers domaines de l'industrie agricole. Il est composé de trois divisions, à savoir:—

(1) Administration générale.—Cette division dirige les programmes agricoles; met en vigueur les lois provinciales affectant l'agriculture; recueille les statistiques agricoles; prépare les étalages agricoles et horticoles pour les expositions provinciales, nationales et internationales et vient en aide aux foires d'automne. Elle voit aussi à la distribution des publications ministérielles; surveille les relevés sur les sols; fait l'inspection des ruchers; s'occupe des projets des clubs de jeunes et dirige les cercles de fermiers et de fermières. La branche des marchés fait partie de cette division.